INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 01 NOVEMBRE 2023

Séance extraordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à neuf heures trente minutes (9 h 30), le premier jour du mois de novembre deux mille vingt-trois (01 NOVEMBRE 2023), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :
Monsieur Yvon Bourassa
Monsieur Nicolas Hamelin
Monsieur Daniel Beaupré
Madame Suzanne Béland

Absent(s) :
Monsieur Alex Bronsard
Monsieur Yvan Hamelin
Madame Dominique Lavallée

Tous les membres du conseil présents formant quorum.

1 Administration de la municipalité

1.1 Ouverture de l'assemblée

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2 Transport, Hygiène du milieu et Environnement

2.1 Travaux de ponceaux - Chemins Saint-Alphonse, du Lac-Brûlé et rang Saint-Georges

2.2 Réfection de ponceaux - Chemins Tawachiche et du Lac-du-Missionnaire

2.3 MLAS-008 et MLAS-011 - Contrôle qualité réfection de ponceaux

2.4 MTQ - Étude de sécurité - Route 153

2.5 MTQ - Route 153 - Permission de voirie

3 Loisirs et culture, Santé et bien-être

3.1 Fête du 125e anniversaire de la municipalité - Budget

4 Autres sujets

4.1 Varia

4.2 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)

4.3 Levée de l'assemblée

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

Après avoir constaté que l'avis de convocation a été fait, conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal du Québec et que l'avis public a été publié, le conseil procède à la séance.

La session est ouverte à neuf heures trente minutes (9 h 30), sous la présidence de monsieur Yvon Bourassa, maire. Madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2023-11-287 Monsieur Bourassa fait la lecture de l'ordre du jour.

CONSIDÉRANT la publication de l'avis public incluant l'ordre du jour;

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1er novembre 2023 en fermant le point Varia étant donné l'absence de membres du conseil.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2.1 Travaux de ponceaux - Chemins Saint-Alphonse, du Lac-Brûlé et rang Saint-Georges

2023-11-288 **CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public MLAS-011 concernant la réfection de ponceaux du rang Saint-Georges, chemin Saint-Alphonse et chemin du Lac-Brûlé;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions, le 30 octobre 2023, présentant les résultats suivants :

Soumissionnaire	**Montant** incluant les taxes
Roxboro excavation inc.	345 000,00 $
Marcel Guimond et fils inc.	266 998,21 $
Harca Excavation	397 068,63 $
Excavation Gagnon et frères inc.	302 663,10 $

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions par monsieur Robin Hould, ingénieur au dossier;

CONSIDÉRANT le suivi au dossier du ministère de la Sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil octroie le contrat des travaux de réfection des ponceaux du rang Saint-Georges, du chemin Saint-Alphonse et du chemin du Lac-Brûlé à Marcel Guimond et fils inc. pour un montant de 266 998,21 $, incluant les taxes applicables, selon le bordereau de soumission de l'appel d'offres public MLAS-011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Formules Municipales No 5614-A-MST

No de résolution ou annotation

2.2 **Réfection de ponceaux - Chemins Tawachiche et du Lac-du-Missionnaire**

2023-11-289 **CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public MLAS-012 concernant la réfection de ponceaux du chemin Tawachiche et du chemin du Lac-du-Missionnaire;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions, le 30 octobre 2023, présentant les résultats suivants :

Soumissionnaire	Montant incluant les taxes
Bétonnière La Tuque inc.	932 205,93 $
Roxboro Excavation inc.	375 000,00 $
Eurovia Québec inc.	315 458,39 $
Marcel Guimond et fils inc.	295 712,43 $
Excavation Gagnon et frères inc.	325 368,89 $

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions par monsieur Robin Hould, ingénieur au dossier;

CONSIDÉRANT le suivi au dossier du ministère de la Sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil octroie le contrat des travaux de réfection de ponceaux du chemin Tawachiche et du chemin du Lac-du-Missionnaire à Marcel Guimond et fils inc. pour un montant de 295 712,43 $, incluant les taxes applicables, selon le bordereau de soumission de l'appel d'offres public MLAS-012.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2.3 **MLAS-008 et MLAS-011 - Contrôle qualité réfection de ponceaux**

2023-11-290 **CONSIDÉRANT** les travaux de voirie et de réfection de ponceaux;

CONSIDÉRANT les soumissions déposées pour le contrôle qualitatif auprès de GRH services conseils au dossier;

CONSIDÉRANT que les dossiers MLAS-008 et 011 concernent les chemins des Bois-Francs, Julien, Saint-Alphonse, du Lac-Brûlé et Saint-Georges;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Daniel Beaupré, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil accorde le contrat pour le contrôle qualitatif pour les travaux des dossiers MLAS-008 et 011 à Englobe pour un montant de 11 013,82 $.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2.4 **MTQ - Étude de sécurité - Route 153**

2023-11-291 **CONSIDÉRANT** divers incidents survenus sur la route 153 à proximité du 430, chemin Saint-Charles, impliquant des véhicules;

CONSIDÉRANT la présence d'une courbe prononcée et de l'intersection avec la rue Gendron;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT qu'il y a une vérification à faire, notamment au niveau de la signalisation de cette courbe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil demande au ministère des Transports de procéder à une étude de sécurité, sur la route 153 face au lot 6 009 527 et de vérifier si l'installation de panneaux, de type chevron, permettrait d'améliorer la visibilité de cette courbe.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2.5 MTQ - Route 153 - Permission de voirie

2023-11-292

CONSIDÉRANT que la rue Saint-Alphonse est sous la juridiction du ministère des Transports, étant une partie de la route 153;

CONSIDÉRANT que la municipalité veut procéder à l'installation d'un afficheur de vitesse, à proximité du 578, rue Saint-Alphonse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil autorise le dépôt, auprès du ministère des Transports, d'une demande de permission de voirie, relative à l'installation d'un afficheur de vitesse sur la route 153, à proximité du 578, rue Saint-Alphonse.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice des travaux publics intérimaire et/ou la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaires.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

3 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

3.1 Fête du 125e anniversaire de la municipalité - Budget

2023-11-293

CONSIDÉRANT le plan de partenariats auprès des fournisseurs et collaborateurs municipaux en prévision des fêtes du 125e anniversaire de la municipalité;

CONSIDÉRANT les demandes des organismes pour la bonification d'activités récurrentes ou l'ajout d'activités à la programmation;

CONSIDÉRANT les budgets municipaux alloués annuellement pour les activités municipales récurrentes (fête des enfants, Halloween, comités, etc.);

CONSIDÉRANT la demande du comité du 125e pour une bonification supplémentaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil autorise un montant supplémentaire de 20 000 $ au comité du 125e, en bonification aux sommes recueillies par le plan de partenariats, pour la réalisation des activités des fêtes du 125e anniversaire de la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4 AUTRES SUJETS

4.1 Varia

Fermé lors de l'adoption de l'ordre du jour.

4.2 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)

Aucune question.

4.3 Levée de l'assemblée

Formules Municipales No 5614-A-MST

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

2023-11-294

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que la séance soit levée à 9 h 57.

M. Yvon Bourassa
Maire

Mme Manuella Perron. OMA
Directrice générale et Greffière-trésorière

« Je _____, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ». En foi de quoi je signe ce 2 novembre 2023.